



HAL
open science

Quand est-ce qu'un dialecte devient une langue ?

Daniel J. Hirst

► **To cite this version:**

Daniel J. Hirst. Quand est-ce qu'un dialecte devient une langue ?. La langue et l'être communicant. Hommage à Julio Murillo., Editions du CIPA, pp.179-190, 2010. hal-02545445

HAL Id: hal-02545445

<https://hal.science/hal-02545445>

Submitted on 17 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand est-ce qu'un dialecte devient une langue ?

Daniel Hirst

CNRS, Laboratoire Parole et Langage, Université de Provence

daniel.hirst@lpl-aix.fr

Quand est-ce qu'un dialecte devient une langue ?

Résumé

Un dialecte est considéré comme une unité taxonomique de classification linguistique de taille inférieure à celle d'une langue. Dans cette acception tout le monde parle un dialecte, fût-ce le dialecte prestigieux de la langue. En comparaison avec la taxonomie biologique on constate un parallèle entre la langue et l'espèce avec dans les deux cas un phénomène de frontière discrète qui s'établit à ce niveau même s'il peut exister une variabilité graduelle au niveaux inférieurs. Il est proposé que la variabilité dialectale provient d'une nécessité d'identifier rapidement les membres appartenant au même groupe. De même qu'un locuteur n'imitera pas un accent étranger il n'imitera généralement pas un autre accent ou dialecte régional que le sien car ça pourrait être perçu comme une caricature ou pire une imposture. Lorsqu'un groupe prend l'habitude de parler un dialecte comme langue étrangère il crée de ce fait une barrière entre les deux parlers équivalente à la barrière génétique entre les espèces.

Abstract

The term dialect is used here as a taxonomic level of linguistic classification, subordinate to a language. In this sense everyone speaks a dialect, including those who speak the prestigious dialect of a language. A comparison with biological taxonomy brings to light a parallel between the notions of language and of species where, in both cases, there is a phenomenon of a discrete boundary at this level even though there may be a continuous variability at lower levels. It is argued that this variability is linked to the need to quickly identify individuals belonging to the same group. Just as a speaker does not imitate a foreign accent he does not normally imitate a different accent or dialect since to do so would be perceived as a caricature or worse an imposture. When a group gets into the habit of speaking a dialect as a foreign language they create in this way a barrier between dialects which is equivalent to the genetic barrier between species.

Mots clé

Langue, dialecte, taxonomie, espèce, linguistique, biologie.

Quand est-ce qu'un dialecte devient une langue ?

1. Introduction

Chaque fois qu'on utilise le terme *dialecte* ou *langue*, se pose la question de la définition de ces termes. Dans la littérature, on trouve bien des positions différentes allant de définitions à caractère linguistique à des définitions faisant intervenir des critères sociolinguistiques - pour certains même la langue en tant que telle n'existe pas - il n'y a que des dialectes. Selon McWhorter (2001) :

Though there are cases where speech varieties happen to fit into an idealized language/dialect template, they usually do not. As such, properly speaking, there are no "languages". p 86.

Dialects are the norm; dialects are what happened under typical conditions. It's all about dialects. For our purposes, forget "languages"! p 92.

Mais s'il n'y a pas de langues, on peut se demander comment il peut y avoir des familles de langues - la typologie linguistique serait alors une entreprise totalement futile. Et pourtant la classification des dialectes en langues puis en familles de langues et même en superfamilles ne semble pas si controversée : même s'il y a des différences d'opinion concernant la classification, la plupart des linguistes qui travaillent dans ce domaine ne semblent pas penser que leur travail ne correspond à aucune réalité linguistique.

On fait souvent une comparaison implicite ou explicite entre la classification linguistique et la classification biologique des êtres vivants. Dans ce travail je tente de voir de plus près en quoi cette comparaison est justifiée et je tente enfin d'esquisser une approche qui me paraît apporter un élément nouveau pour répondre à la question "Quand est-ce qu'un dialecte devient une langue.

2. Qu'est-ce qu'un dialecte ?

Utilisé en dehors de contextes scientifiques, le terme *dialecte* a souvent des connotations péjoratives. Dans des phrases du type "*On ne comprenait rien parce que les gens ne parlaient que leur dialecte local*", le mot fait référence soit à une langue indigène supposée primitive, soit à une variété d'une langue connue, variété supposée inférieure à la variété prestigieuse. Dans ce dernier cas, on utilise aussi parfois le terme *patois*, terme que des locuteurs eux-mêmes emploient souvent pour désigner de façon assez péjorative leur propre parler. Un extrait d'une méthode de *provençal* récente (Barthélemy-Vigouroux & Martin 2000), bien que fictif, illustre bien ce genre d'emploi :

- *Coma que siegue, lo provençau, lo parli pas.*
(De toutes façons, le provençal je ne le parle pas.)
- *Aquela empega! E que parlatz ara ?*
(Ça alors, et qu'est-ce que vous parlez maintenant?)
- *O, parli rèn que lo patoàs de Cucuron.*

(Oh, je ne parle rien que le patois de Cucuron.)

- *Alòr, parlatz lo provençau !*

(Alors vous parlez le provençal!)

- *A non! Lo provençau vertadièr, es aqueu de Malhana, o d'Arle ! Aquò es de lenga d'òc, es pas de patoàs coma aici !*

(Ah non! Le provençal véritable est celui de Maillane, ou d'Arles! Ça c'est de la langue d'oc, ce n'est pas du patois comme ici!) p 31.

En contraste avec cet emploi péjoratif, pour la plupart des linguistes aujourd'hui, le terme *dialecte* est employé simplement pour désigner un sous-ensemble d'une *langue*. Ainsi pour Marouzeau (1951)

Un dialecte se définit par un ensemble de particularités telles que leur groupement donne l'impression d'un parler distinct des parlers voisins, en dépit de la parenté qui les unit. p 75.

Pour Dubois et al. (1973)

Le dialecte est une forme d'une langue qui a son système lexical syntaxique et phonétique propre et qui est utilisé dans un environnement plus restreint que la langue elle-même. p 149.

Le terme *dialecte* fait donc partie d'une taxonomie pour faire référence à une variété linguistique caractéristique d'un groupe plus ou moins étendu de locuteurs; taxonomie qui peut comprendre les termes *dialecte, langue, groupe, famille, phylum* etc.

Dans cet acception du terme, tout le monde parle un dialecte (fût-ce le dialecte prestigieux) et chaque dialecte fait partie d'une langue, qui à son tour fait partie d'un groupe de langues, etc. Ainsi le locuteur provençal cité plus haut, en parlant le patois de Cucuron, parle par ce fait un dialecte particulier de *provençal*, en l'occurrence le *dialecte maritime*, il parle donc en même temps la *langue provençale*, et parle donc une *langue romane*, et partant une *langue indo-européenne*.

Cette classification de type hiérarchique des langues remonte aux travaux d'Auguste Schleicher [1821-1868] qui faisait une comparaison explicite entre la linguistique et la biologie et qui a proposé une représentation des relations entre les langues sous forme d'un arbre généalogique (*Stammbaum*). Déjà au siècle précédent, Sir William Jones [1746-1794] avait suggéré, dans un discours prononcé en 1786, que le *sanskrit*, le *grec* et le *latin* étaient tous trois dérivées d'un ancêtre commun, aujourd'hui disparu:

The Sanscrit language, whatever be its antiquity, is of a wonderful structure; more perfect than the Greek, more copious than the Latin, and more exquisitely refined than either, yet bearing to both of them a stronger affinity, both in the roots of verbs and the forms of grammar, than could possibly have been produced by accident; so strong indeed, that no philologer could examine them all three, without believing them to have sprung from some common source, which, perhaps, no longer exists.

Or, si ces trois langues sont dérivées d'une langue mère, qu'on appellera plus tard le *proto-indoeuropéen (PIE)*, cela implique qu'à une certaine époque dans l'histoire, ces *langues* n'étaient que des *dialectes* du PIE. Se pose donc la question comment ces dialectes sont devenus des langues ? De façon plus générale : qu'est-ce qui permet de différencier une langue d'un dialecte ?

3. Dialecte vs. langue ?

Le critère le plus souvent utilisé pour distinguer un dialecte d'une langue est l'intercompréhensibilité. Pour Marouzeau :

On appelle langue, par opposition à dialecte, un idiome nettement différencié de tout autre, et tel que les sujets parlants d'un autre groupe ne le comprennent pas sans apprentissage. p 133.

Plus récemment, selon Peyraube (2005) :

Les linguistes estiment habituellement que deux idiomes appartenant à une même famille sont des langues - et non des dialectes - si leurs locuteurs ne se comprennent pas entr'eux. p 452.

Le concept d'intercompréhensibilité n'est cependant pas suffisamment efficace pour définir de façon simple et incontestable la frontière entre langue et dialecte. Très souvent la variabilité observée entre les dialectes forme un continuum tel que chaque dialecte est parfaitement intercompréhensible vis à vis de ses voisins immédiats mais que les dialectes se trouvant à l'extrémité de l'aire sont mutuellement parfaitement inintelligibles.

De tels continus ont été décrits pour les langues germaniques par exemple. Dans la Figure 1 on voit la distribution de 32 variétés de parlers germaniques. Le *néerlandais* (regroupant *hollandais* (12), *flamand* (13), *bas-rhénan* (14) et *limbourgeois* (15)) est généralement considéré comme une langue distincte de l'*allemand* (8-32). Ruhlen (1987), par exemple, dans sa classification des langues du monde n'inclut que les deux langues : *allemand* et *néerlandais* pour cette région, tandis que Gordon (2005) distingue trois groupes : Le *haut allemand*, le *franconien inférieur (néerlandais)* et le *saxon inférieur*, composé chacun respectivement de 20, 3 et 10 langues différentes.

Que l'on choisisse le répertoire plus restreint de Ruhlen (2 langues) ou celui beaucoup plus étendu de Gordon (33 langues), on est confronté au problème qu'un dialecte comme le limbourgeois semble être intelligible pour ses voisins immédiats, aussi bien néerlandais qu'allemands.

Dans des situations où les dialectes sont en place depuis de périodes plus longues, on peut aboutir à des situations où la différenciation entre les différents dialectes se poursuit, remplaçant un continuum de dialectes plus ou moins mutuellement intelligibles par un mosaïque de langues indépendantes. C'est ainsi, par exemple, qu'en Nouvelle Guinée, on recense actuellement environ 1200 langues différentes (1/5 du nombre mondial) chacune parlée en moyenne par quelque 3000 locuteurs répartis dans 10 à 20 villages.

Cet état de fait a poussé de nombreux linguistes à désespérer de pouvoir faire une distinction utile entre dialecte et langue sans faire intervenir des critères sociologiques et politiques.

En effet, si on appliquait strictement le critère d'intelligibilité, on serait amené à dire que le *danois*, le *norvégien* et le *suédois* ne forment qu'une seule langue, alors que la division en

pays nous amène à en faire trois. De même la distinction entre le *hindi* et l'*ourdou*, renforcé par le fait que l'un s'écrit avec l'alphabet *devanagari* et l'autre avec l'alphabet *arabe*, vient plus de la division politique entre l'Inde et le Pakistan que d'une réelle distinction linguistique. Une situation similaire se trouve avec le *serbe* (écrit avec l'alphabet *cyrillique*) et le *croate* (écrit avec l'alphabet *latin*) qu'on enseignait autre fois de façon non-différenciée sous le nom de *serbo-croate*.



Figure 1. Les dialectes allemands depuis 1945. Dans cette carte les 32 variétés linguistiques répertoriées sont regroupées en 7 groupes : le bas-allemand de l'ouest (1-7); le bas-allemand de l'est (8-11); le francique de l'ouest (12-15); le francique rhénand (16-21); le moyen allemand de l'est (22-24); l'Allemand supérieur de l'est (25-29); l'allemand supérieur de l'est (30-32). (Leclerc 2008)

La situation inverse existe aussi - une politique nationale a par le passé poussé certains à considérer le *castillan* et le *catalan* comme deux dialectes de l'*espagnol*, alors que l'intercompréhension entre les deux langues est assez limitée. Le cas le plus extrême est sans doute celui du *chinois*, où, traditionnellement, on traite le *mandarin* et le *cantonais*, par

exemple, comme de *dialectes du chinois*, se fondant en partie sur le fait que les deux langues possèdent un système d'écriture commun, alors que l'intercompréhension entre ces deux langues n'est probablement pas plus élevée qu'entre le *français* et l'*allemand*.

Cette situation n'a pas empêché les linguistes de continuer à utiliser le concept de langue. Ruhlen (op.cit.) évoque le chiffre de 3000 langues dans le monde. Le site de *l'Ethnologue* (Gordon 2005) recense pas moins de 6 912 langues vivantes connues.

Le linguiste Max Weinreich (1945) avait résumé les rapports entre linguistique et politique avec la phrase :

A shprakh iz a dialekt mit an armey un flot.

(Une langue est un dialecte avec une armée et une marine) p 13.

Sur le site *l'Ethnologue*, le *yiddisch* (qui n'a pourtant jamais possédé ni armée ni flotte!) figure sous forme de deux langues - le *yiddisch oriental* (Israël) et le *yiddisch occidental* (Allemagne) - ce qui montre que ce n'est certainement pas le critère de Weinreich qui a été employé par l'équipe de ce site. On peut, cependant, penser que l'inventaire de *l'Ethnologue* inclut un grand nombre de parlers que d'autres linguistes pourraient considérer comme des variantes dialectales et non pas des langues, comme nous avons pu le constater à propos de leur description de la situation linguistique en Allemagne et au Pays Bas.

J'ai déjà évoqué le cas du *provençal*. Dans l'inventaire de Ruhlen, le *provençal* est cité comme le seul représentant de la variété *langue d'oc*. Selon les auteurs du site *l'Ethnologue* la langue *d'oc* constitue un *groupe* composé de six *langues* : *l'auvergnat*, le *gascon*, le *limousin*, le *languedocien*, le *provençal* et le *shuadit*. Ils notent :

Gascon, Languedocien, and Limousin are structurally separate languages (cf. Agard 1959).

Provençal and Languedocien (Occitan) are separate languages (cf Blanchet 1990).

Le nombre de langues recensées dépend, on le voit, étroitement de la conception et la définition qu'on se donne d'une langue.

J'ai évoqué plus haut une certaine similitude entre l'analyse taxonomique en linguistique et celle établie en biologie. La comparaison entre la langue en linguistique et l'espèce en biologie paraît incontournable. Comme nous le verrons, certains des problèmes de définition rencontrés en linguistique rappellent des problèmes similaires en biologie.

4. La taxonomie en biologie

Carl Linnaeus (Linné) [1707-1778] a fondé les principes de la classification taxonomique en biologie dans un opuscule rédigé en latin de 11 pages (Linné 1735), qui sera progressivement augmenté dans des éditions suivantes, pour atteindre 3000 pages dans l'édition de 1770. Ce sera la première tentative de classification systématique des 'trois règnes de création divine' :

règne animal, règne végétal et règne minéral. Linné, cependant, n'envisage pas du tout la possibilité que cette classification reflète l'évolution des espèces : pour lui elle est, au contraire, l'image de l'ordre divin tel qu'il a été établi lors de la création du monde.

Charles Darwin, par contre, propose en 1859 que la taxonomie des espèces soit fondée sur des critères purement généalogiques. En effet, si la différenciation des individus est le résultat de l'évolution, tous les membres d'une espèce doivent avoir un ancêtre commun. Si certaines espèces appartiennent à une même famille on peut en conclure que tous les membres de cette famille doivent également avoir un ancêtre commun et ainsi de suite jusqu'à retrouver le (ou les) ancêtre(s) commun(s) de tous les êtres vivants. Pour une synthèse des connaissances actuelles dans ce domaine voir Dawkins (2004).

Dans une vision de ce type, la relation entre les différents êtres vivants peut être représentée par un arbre. Chaque nœud de l'arbre définit un *taxon*, qui groupe tous les sous-taxons reliés à ce nœud.

Le monde vivant peut ainsi être décrit par une hiérarchie de taxons comprenant par exemple :

règne > embranchement, division ou phylum > classe > ordre > famille > tribu > genre > section > série > espèce > variété > forme

Dans cette hiérarchie, le niveau d'*espèce* a un statut particulier.

Linné est souvent crédité de l'introduction du concept d'espèce, mais il s'est, en fait, largement inspiré, comme il le reconnaît, des propositions du naturaliste anglais John Ray (1627-1705) qui avait défini *l'espèce* comme:

un ensemble d'individus qui engendrent, par la reproduction, d'autres individus semblables à eux-mêmes.

La frontière entre *espèce* et *variété* n'est pas absolue. Ruhlen (1987) cite le cas des chiens: les *chihuahuas* et les *dogues allemands* ne se reproduisent pas entr'eux à cause de leur incompatibilité de taille. Ils sont pourtant généralement considérés comme appartenant à la même espèce et pourraient certainement être croisés par insémination artificielle. Par contre, les chiens domestiques et les loups peuvent parfaitement se croiser, même si le chien est officiellement de l'espèce *canis familiaris* et le loup *canis lupus*. Cette situation n'est pas sans rappeler la situation des langues citées plus hauts, qui sont différenciées selon des critères non pas linguistiques mais politiques.

On sait par ailleurs que certaines espèces proches, comme les chevaux et les ânes ou les lions et les tigres, peuvent s'hybrider mais que le produit hybride de ce croisement est infertile. Ce qui compte, en réalité, au départ, est le fait de ne pas se reproduire. On peut imaginer une population de *chihuahuas* et une de *dogues allemands*, abandonnées sur une île déserte, qui par le fait même qu'ils ne partagent pas leurs gènes pourraient progressivement se séparer génétiquement, au point, au bout de nombreuses générations, de ne plus être interfertiles.

Pour Dawkins (2004), une séparation, quelle que soit son origine, aura tendance à entraîner à terme l'impossibilité d'hybrider, ce qui définit et qui par la même occasion renforce, la barrière des espèces:

If the two species were a bit more different, their offspring would probably be infertile like mules. Later still in the process of divergence, isolated populations reach the point where they couldn't hybridise even if they wanted to.

Whatever the basis of the separation, failure to hybridise defines a pair of populations as belonging to different species. Each of the two species is now free to evolve separately, free from contamination by the genes of the other.
p 350.

C'est donc la non-fécondité entre les espèces qui est responsable du phénomène de spéciation et qui fait que nous sommes entourés d'animaux indentifiables comme des chiens, des chats, des lapins, des souris et non d'un ensemble flou d'animaux intermédiaires entre ces espèces. Par contre, à l'intérieur d'une espèce il y a bien un continuum de variabilité entre les sous-espèces. On trouve même des situations similaires à celle des continums linguistiques, comme celui des dialectes allemands, évoqués plus haut. Il existe, en effet, des continums de variétés d'oiseaux dont les voisins peuvent parfaitement se croiser alors que les oiseaux appartenant aux variétés les plus éloignées les unes des autres semblent avoir franchi la barrière de l'infertilité mutuelle.

Dans le cas des espèces vivantes il y a donc un critère objectif, l'interfertilité, permettant de décider si deux variétés font partie ou non d'une même espèce.

5. la taxonomie en linguistique

Chez les linguistes, comme en biologie, on utilise une hiérarchie taxonomique qui pour les linguistes pourrait inclure :

super-famille > famille > groupe > langue > dialecte > idiolecte

S'il y a un continuum de variabilité entre les parlers à l'intérieure d'une langue il semble bien qu'il y a le plus souvent des frontières discrètes entre les langues. La France partage des frontières avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne et, en général, on passe de façon discontinue d'une langue à une autre (sans parler des langues régionales), même si chez les frontaliers il y a bien entendu des bilingues. Mais comme dans le cas des animaux cités plus haut, on n'est pas entouré d'un ensemble de locuteurs représentant un continuum sans frontières entre ces différentes langues, même s'il existe des cas comme le *limbourgeois*, cité plus haut, où il semble y avoir intercompréhension entre des dialectes appartenant a priori à deux langues différentes. Encore une fois on peut établir un parallèle entre ces cas et les cas d'hybridisation des espèces : les *mulets* et *tigrons* issus de croisement entre chevaux et ânes ou lions et tigres, ne sont pas eux-mêmes fertiles. De même s'il se peut qu'il y ait eu des dialectes hybrides à l'époque où *l'indo-européen* avait des dialectes *roman*, *slave* et

germanique, aujourd'hui les descendants de ces dialectes forment bien des groupes distincts avec des frontières discrètes :

Selon Ruhlen (1987) :

Within the Indo-European language family, the Romance, Slavic and Germanic subfamilies are discrete groups. There are no languages that appear to be half-Romance and half-Slavic. Romanian (...) is sometimes cited as such a hybrid, but in fact even a cursory examination reveals it to be overwhelmingly Romance in basic vocabulary, morphology and syntax. The Slavic overlay is no more pronounced than the French overlay in English.
p 6.

On peut alors se poser la question quel mécanisme pourrait correspondre à la non-fécondité entre les espèces ? L'intercompréhension entre les dialectes est bien entendu à la base de ce mais je proposerai que la réponse à cette question est plutôt à chercher dans le comportement des locuteurs vis à vis d'un parler voisin.

6. L'hypothèse

Notre façon de parler reflète notre identité à plusieurs niveaux. En parlant, nous transmettons un certain nombre d'informations concernant notre personne : certaines informations personnelles permanentes (notre sexe, notre âge) ou temporaires (notre santé, notre état émotionnel), ainsi qu'un ensemble d'informations, qui peuvent être plus ou moins stylisées et plus ou moins involontaires, concernant notre appartenance à différents groupes : groupe géographique, groupe générationnel, groupe social, groupe occupationnel etc. Ces informations peuvent concerner des groupes plus ou moins étendus; ils peuvent concerner notre quartier, notre village, notre région, notre nation etc, etc.

Wade (2006) observe que la variabilité entre groupes linguistiques descend jusqu'au niveau du village et que ces dialectes locaux étaient probablement encore plus distincts à l'époque où les habitants se déplaçaient peu. En Angleterre, jusqu'à la fin des années '70, il était possible de localiser un locuteur d'après son accent avec une précision de moins d'une cinquantaine de kilomètres. Cette variabilité est, a priori, assez surprenante, car on peut supposer qu'il ne peut que nuire à l'efficacité communicative. Pour Wade, cette variabilité est liée au fait que les sociétés primitives, malgré les idées reçues sur l'âge d'or du sauvage noble, étaient en réalité le lieu de guerres incessantes : chaque groupe rival cherchant par tous les moyens à éliminer les autres. Dans des conditions de ce type, une variabilité dialectale systématique telle que nous l'observons aurait eu pour effet de permettre d'identifier immédiatement les personnes appartenant au même groupe régional ou social - et même, étant donné la rapidité relative des changements linguistiques, à la même génération.

En effet, dans l'histoire de l'humanité les différences dialectales ont toujours servi à distinguer les amis des ennemis potentiels. Ainsi on peut lire dans la Bible :

Et quand l'un des fuyards d'Ephraïm disait : Laissez-moi passer ! les hommes de Galaad lui demandaient : Es-tu Ephraïte ? Il répondait : Non. Ils lui disaient alors : Hé bien, dis Schibboleth. Et il disait Sibboleth, car il ne pouvait pas bien prononcer. Sur quoi les hommes de Galaad le saisissaient, et l'égorgeaient près des gués du Jourdain. Il périt en ce temps-là quarante-deux mille hommes d'Ephraïm. [Juges 12:5-6]

De même, en Sicile en 1282, lors de la révolte des siciliens, les célèbres "Vêpres Siciliennes", plusieurs milliers de français furent massacrés, trahis par leur incapacité de prononcer correctement le mot italien dialectal *cecceri* (pois chiche). Sobre leçon à transmettre à tous nos étudiants qui se demandent parfois à quoi peut bien leur servir la phonétique!

Face à toute la variabilité linguistique qui l'entoure, un locuteur a tendance à s'adapter à ses interlocuteurs dans les limites de son appartenance au même groupe qu'eux. Ainsi, il ne s'exprimera pas forcément de la même façon dans sa propre famille qu'avec un groupe d'amis intimes ou avec des inconnus d'une autre région, ou encore en parlant à des étrangers. Il se peut, dans ces derniers cas, qu'il s'adapte en adoptant ce qu'il perçoit comme une forme d'expression plus standard que sa forme habituelle.

Il est à remarquer qu'un français méridional parlant à un allemand ne cherchera pas à parler comme son interlocuteur (ce qui pourrait être perçu comme insultant!). Il ne cherchera généralement pas, non plus, à imiter un autre accent régional que le sien. S'il est toujours acceptable d'essayer de se conformer à ce qui est perçu comme un standard national (souvent équivalent à un accent prestigieux) il est plutôt mal vu d'imiter un groupe auquel on n'appartient pas. La façon dont on parle apporte une information sur notre appartenance régionale, sociale etc. Parler français avec un accent standard est affirmer simplement qu'on est français et taire son appartenance géographique plus spécifique. Parler avec un accent et/ou un dialecte d'un groupe particulier est affirmer son appartenance à ce groupe. Il est donc logique que le fait de parler avec un accent qui n'est pas le sien est perçu comme une caricature, ou pire, comme une imposture.

Dans des cas de non-intercompréhension, il est pourtant parfaitement acceptable de parler une langue étrangère, sans cacher ses propres origines. Et c'est ici à mon avis la clef de la distinction entre dialecte et langue. Comme dans le cas des espèces, ce qui compte au départ ce n'est pas l'intercompréhensibilité en soit (cf interfertilité pour les espèces). Ce qui compte est le comportement effectif des locuteurs. Face à un locuteur parlant une langue étrangère avec un accent étranger, nous n'allons pas, comme nous l'avons vu, adapter notre façon de parler, sauf en adoptant éventuellement ce que nous percevons comme une variété plus standard que d'habitude. Surtout, nous n'allons en aucun cas imiter sa façon de parler. Le résultat sera donc que le parler des étrangers n'aura aucune influence sur l'évolution de notre dialecte. C'est donc ici que nous trouvons l'équivalence de la non-hybridisation des espèces. Si un groupe particulier prend l'habitude de nous parler en adoptant notre parler comme

langue étrangère, il s'établit de ce fait une barrière équivalente à la barrière génétique entre les espèces, ce qui à terme entraînera inévitablement la séparation effective et progressive de de nos deux parlars.

7. Conclusion

Pour répondre à la question posée dans le titre de cet article, j'ai essayé de rendre plus explicite la comparaison entre la taxonomie en biologie et celle en linguistique. Là où en biologie il existe un mécanisme physique - la non-fertilité entre des espèces différentes - constituant une barrière absolue, on ne trouve rien de semblable en linguistique si ce n'est la non-intelligibilité entre les langues, qui, à la différence de la non-fertilité est un critère graduel et non discret. On note, cependant, que, selon Dawkins, ce qui est le plus important, en fin de compte, c'est le comportement effectif des individus. Si deux ensembles d'individus sont capables de se reproduire entr'eux mais ne le font pas pour une raison quelconque, la séparation deviendra progressivement de plus en plus définitive. En appliquant la même idée à la séparation linguistique entre des parlars voisins, on peut conclure qu'un dialecte devient une langue à partir du moment où les locuteurs d'un autre parler décident de ne pas utiliser leur propre dialecte pour communiquer avec leurs voisins. Un dialecte devient une langue, donc, à partir du moment où il devient acceptable pour des personnes parlant d'autres dialectes de s'en servir pour communiquer avec les membres du groupe.

Références

- Agard, F.B. 1959 [voir Grimes & Agard 1959].
- Barthélemy-Vigouroux, Alain & Guy Martin 2000. *Manuel Pratique de Provençal Contemporain*. Aix-en-Provence, Edisud.
- Blanchet, P. 1990 [cité par Gordon 2005 mais dont la référence bibliographique n'est pas donnée dans la bibliographie - voir cependant Blanchet 1992]
- Blanchet, P. 1992 *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Institut de Linguistique de Louvain, Peeters, Louvain Belgique
- Darwin, C. 1859. *On the Origin of Species by Means of Natural Selection, or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life* (L'Origine des espèces), Londres, John Murray, (24 novembre) 1859. [2e éd. : 7 janvier 1860 ; 3 éd. : avril 1861 ; 4e éd. : juin 1866 ; 5e éd. : 1869 ; 6e éd. : février 1872]
- Dawkins, Richard 1988. *The Ancestor's Tale. A Pilgrimage to the Dawn of Life*. Orion, London.
- Dubois, Jean; Mathée Giacomo; Louis Guespin; Christiane Marcellesi; Jean-Baptiste Marcellesi & Jean-Pierre Mevel 1973. *Dictionnaire de Linguistique*. Larousse, Paris.
- Gordon, Raymond G, Jr (ed.). 2005. *Ethnologue: Languages of the World*. Fifteenth edition. Dallas, Texas: SIL International. Online version: <http://www.ethnologue.com/>.
- Grimes, Joseph E. and Frederick B. Agard. 1959. Linguistic divergence in Romance." *Language* 35: 598-604. Hombert, Jean-Marie (ed) 2005. *Aux Origines des Langues et du Langage*. Fayard, Paris.

- Jones, William (sir) 1786. *The Sanscrit Language*.
- Leclerc, Jacques 2008. «L'Allemagne» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval.
http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/allemande_dialectes.htm
- Linné (von), Carl 1735. *Systema naturae per regna tria naturae, secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus, differentiis, synonymis, locis*. (Système de la nature, en trois règnes de la nature, divisés en classes, ordres et espèces, avec les caractères, les différences, les synonymes et les localisations), Leiden.
- Marouzeau, J. 1951. *Lexique de la Terminologie Linguistique*. Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.
- McWhorter, John 2001. *The Power of Babel*. Perennial, New York.
- Ruhlen, Merritt 1987. *A Guide to the World's Languages*. Stanford University Press, Stanford.
- Scheicher, A. 1860. *Die Deutsche Sprache*. Stuttgart, J. G. Cotta ; new ed. by Johannes Schmidt, Stuttgart, J. G. Cotta (1888)
- Voegelin, C.F. & F.M. Voegelin. 1977. *Classification and Index of the World's Languages*. New York.
- Wade, Nicholas 2006. *Before the Dawn: Recovering the Lost History of Our Ancestors*. London, Duckworth.
- Weinreich, M. 1945. *Yivo-bleter* 25.1.